

## L'AVENTURE INSTITUTIONNELLE DE LACAN

(Inédit, 2000, extrait)

(...)

Lacan nous disait à l'époque : vous avez tous 25 ans au moins, pour la plupart une formation d'études supérieures. Que signifie de vouloir vous apprendre, vous résumer des textes qui vous sont parfaitement accessibles ? Et il disait aussi : si nous nous intéressons à l'œuvre de Freud et de quelques autres, c'est moins pour le savoir qu'elles contiennent que pour le témoignage qu'elles portent sur une expérience qui est la même que la nôtre. Car Lacan situait exactement l'expérience de la psychanalyse comme étant celle de la parole et du langage. Les modalités du protocole de la dite expérience étant laissées à la liberté et à la responsabilité du psychanalyste. Ainsi reprenait-il la « talking cure » dans ses fondements. Et son « retour à Freud » n'était nullement l'enseignement de la deuxième topique, ni celui d'une mythologie du développement libidinal qui devrait rendre compte des aléas de la traversée des stades oral, anal, génital, jusqu'à l'accès à ce « genital love » qui était alors l'aboutissement suprême, la réussite permettant à un « moi fort » d'affronter le monde en parfaite position pour l'adaptation à la société. Ainsi la « théorie » qui était enseignée faisait de la psychanalyse une discipline permettant à celui qui s'y adonnait de devenir un excellent citoyen apte à participer à notre monde, aux idéaux de l' « American way of life ».

Certains ont cru voir dans les critiques de Lacan les effets d'une méfiance bien franchouillarde à l'égard de l'Amérique qui, il est vrai, se vautrait à l'époque dans les délires du *MacCartisme*. Mais à notre époque de mondialisation, il est évident que la critique reste identique. Les post-lacaniens n'en font pas moins, même si c'est l'adaptation aux sociétés psychanalytiques qui a pris le relais. Quand on lit, quand on entend surtout des psychanalystes ne parler que du passage obligé par la castration, l'acceptation de la loi, etc, on se prend à rêver, aujourd'hui comme il y a cinquante ans, de Freud consacrant les dernières années de sa vie à nous expliquer que l'auteur même de la loi fondamentale, Moïse, était un imposteur, puisqu'égyptien, où si l'on préfère, que l'origine de la loi se fonde sur un meurtre, celui du père de la horde, et que la loi c'est finalement l'expression de la soumission à l'arbitraire d'un père féroce et obscène.

Freud n'a jamais cessé de pousser toujours plus avant les questions les plus fondamentales, ne se satisfaisant jamais des réformes provisoires que fournissait la théorie qu'il avait élaborée. Le « retour à Freud » a été le retour à une telle démarche cependant que l'un comme l'autre étaient suivis d'élèves désireux avant tout d'utiliser le savoir à des fins didactiques, pédagogiques, mais aussi thérapeutiques, éducatives, aux fins d'adaptation à la vie sociale. Il s'agit là sans doute d'une méthodologie, mais surtout d'une éthique, ce qui implique le désir du psychanalyste.

Ethique, le mot est tellement galvaudé qu'il faut s'y arrêter. Car ce n'est pas seulement pour faire plus chic, plus savant qu'on dit « éthique », là où il faudrait parler de morale ou de déontologie. Ce qui est attendu par les étudiants, par les malades, par le public, c'est qu'on leur donne des conseils, des indications, des règles, des lois (d'où le succès des sectes), si possible des lois qu'on pourrait prétendre « scientifiques », un savoir qui servirait de *vademecum*. On ne saurait condamner ceux qui répondent à une telle demande et deviennent ainsi des notables et responsables efficaces.

Pour la psychanalyse, l'éthique doit au contraire être reprise dans son sens originel, c'est-à-dire du côté de l'*ethos*, comme on parle de l'éthologie animale ; l'homme ayant cette particularité par rapport aux autres animaux d'avoir à rencontrer la morale, ce qui conduit la psychanalyse à s'interroger sur cette morale, le droit, la religion... ainsi que les raisons pour lesquelles les hommes s'y plient ou échouent à s'y plier. Mais ceci ne signifie nullement que le psychanalyste doive se faire l'auxiliaire de ces instances pour ramener dans le troupeau les brebis égarées. Bien plutôt, il doit poursuivre ses investigations : ce qui conduit Lacan à montrer que bien avant de rencontrer la loi (loi du père, loi de l'Etat), l'enfant rencontre le langage, qui a ses lois, et où il devra s'inscrire non pas seulement comme subissant ses lois (ce qui fait l'animal domestiqué), mais surtout comme « sujet », à la fois soumis à la loi et auteurs de ces lois, en tant que sujet désirant, et par là proposant, voire imposant à l'autre sa loi, la loi de son désir : Sade opposable à Kant et à sa morale du « célibataire ».

Il ne suffit donc pas de présenter Lacan seulement comme l'auteur « génial » d'une théorie particulièrement féconde, et ayant des difficultés avec les institutions psychanalytiques existantes du fait de la « résistance » des institutions à toute nouveauté. C'est bien une même position éthique, donc politique, qui le conduit à prendre des positions concernant à la fois la théorie et la pratique de la psychanalyse, et aussi son rapport aux institutions. Ceci est de la plus grande importance à comprendre si l'on veut toucher à l'essentiel du ressort de la psychanalyse. Car il ne sert à rien de connaître tout Lacan et tout Freud si on n'y cherche qu'un peu plus de savoir, un peu plus de règles à respecter, un peu plus de normes à imposer. Bien au contraire ! Si c'est ainsi que l'on procède, on fait exactement ce que Lacan appelait « l'envers de la psychanalyse », c'est-à-dire le « discours du maître ». C'est ce qu'ont fait aussi les post-freudiens avec l'œuvre de Freud, et tout autant les kleinien avec l'œuvre de Mélanie Klein, et aussi beaucoup d'élèves de Dolto avec son œuvre. Le cas le plus extrême a été donné avec A. Green, qui après avoir longtemps fréquenté Lacan avant de rejoindre les rangs de l'IPA, a pu conclure que Lacan était un « moraliste ». Certes, il sous entendait qu'il était un moraliste au sens où on peut le dire de l'œuvre de Sade, mais c'est parce qu'il n'y lit que des injonctions du type « tu ne cèderas pas sur ton désir » (alors que Lacan n'a jamais rien dit de tel). Mais il est vrai qu'une telle assertion avait déjà été avancée par Jacques Alain Miller (il est depuis revenu sur ce point) dans le vent de folie qui soufflait au moment de la dissolution de l'EFP où se sont multipliées les injonctions, les anathèmes, comme il est de règle au moment où se constituent les sectes et les églises.

On remarquera que là où les psychanalystes font avancer la psychanalyse, ce n'est jamais en formulant des injonctions et des diktats, mais quand ils relèvent la question de l'objet du désir : chez Freud, bien évidemment ; chez Mélanie Klein avec les « bons » et les « mauvais » objets ; chez Winnicott avec l'objet transitionnel ; chez Dolto qui parle de la « poupée bleue » ; et bien entendu chez Lacan avec « l'objet a » qu'il n'hésite pas à situer comme étant l'agent des discours psychanalytiques. Cet « objet a » tel qu'il apparaît dans les tétrapodes de Lacan, c'est ce qui est produit par le discours du maître, c'est ce « reste », ce déchet, dont il ne sait que faire. En 1964, au moment où nous étions comme lui-même exclus d'IPA, Lacan m'écrivait : « *Vous êtes un reste, et vous savez le prix que j'attache à ce mot ; c'est ce que vous avez de plus précieux, si vous ne l'oubliez pas* ». Bien entendu, il ne s'agissait pas seulement de moi, mais de tous ceux qui avaient été comme moi écartés de la participation à l'IPA (à commencer par lui-même).

Ce qui doit être souligné, c'est la cohérence entre l'œuvre de Lacan et son rapport aux institutions, notamment psychanalytiques. Indépendamment du souci de faire sérieux, c'est parce que les psychanalystes considéraient l'accès au « genital love » et à l'« adaptation à la

société » comme le but de leur discipline qu'ils ont fait des institutions conformistes, sur le mode universitaire traditionnel. Mais c'est en 1953 que Lacan indique lui-même le début de son enseignement qui est donc marqué d'une rupture avec le monde traditionnel. Ceci pour une raison, c'est que ce qui fait la loi (au sens de l'inconscient) c'est le rapport au langage. Aussi convient-il d'affirmer que ce qui a fait institution, pour le mouvement lacanien, c'est le séminaire de Lacan, soit donc pendant plus de deux ans... et l'aspect formel des institutions (IPA ; SFP ; EFP) auxquelles Lacan a participé n'occupe qu'une place secondaire. Quand Lacan a cessé de pouvoir poursuivre son séminaire, à la fin des années 70, il était bien évident que l'institution qu'il avait fondée n'avait plus aucune substance. Les pâles répliques de l'EFP qui se sont créées après la dissolution ont largement démontré depuis que Lacan avait tout autre chose à léguer qu'un squelette institutionnel. De même que l'héritage de Freud ne se limite pas à l'IPA, non plus du reste qu'à son enseignement comme professeur d'université.

Ce que Freud a institué, ce que Lacan a repris, c'est un mode nouveau de discours (ceci n'étant pas exclusif de ce que d'autres psychanalystes ont fait eux aussi) ; un discours qui ne laisse jamais oublier qu'il y a un énonciateur (à l'inverse du discours scientifique), cet énonciateur qui parle d'une expérience, de ses expériences où il a été subjectivement impliqué, et dont il n'est sorti qu'à la faveur d'une production théorique, toujours considérable, toujours difficile à appréhender pour l'auditeur et le lecteur, toujours insatisfaisante pour l'énonciateur lui-même. D'où une reprise, sans cesse, de la théorie constamment réénoncée d'un livre à l'autre, d'un séminaire à l'autre. Lacan disait toujours qu'il ne se relisait pas, cela lui donnerait trop de travail. Il confiait même qu'il avait une certaine répugnance à se relire. Bien évidemment ! Il n'avait qu'une hâte, c'était d'aller plus loin, de produire de nouvelles formulations, de nouveaux mathèmes. La seule façon que nous puissions avoir d'être respectueux envers de telles œuvres, c'est de les considérer avant tout comme des invites à poursuivre, à aller plus loin.

Non pas à se détacher de la lettre de ce qui est écrit. Bien au contraire, mais en se souvenant de l'ironie que Lacan mettait dans le titre de ses *Ecrits*, en n'oubliant jamais que la lettre peut être volée, et que son destinataire n'est assurément pas celui qui s'en empare pour se l'approprier. Je déplore que certains disent si volontiers que la première génération de lacaniens a été faite des auditeurs de Lacan, et que la seconde est celle de ses lecteurs. Ce qui, dans le discours de la doxosophie ordinaire, signifie que les premiers lacaniens furent sous le charme, la séduction, en plein « transfert » en somme, cependant que les études sérieuses ne commencent qu'après. Car c'est là un des aspects les plus curieux et le plus déplorable des impératifs et des interdits qu'engendre le milieu psychanalytique : il faudrait en quelque sorte y montrer patte blanche et afficher en somme ni trace de névrose, ni surtout trace de transfert. On n'ose pas le dire tout à fait, mais on laisse entendre qu'à la fin d'une psychanalyse réussie, on n'a plus d'inconscient ! Alors que tout nous démontre, quand on observe les psychanalystes autour de soi, qu'il n'en est rien et surtout, sur le plan théorique, c'est une position absolument indéfendable que de prétendre à la possibilité même d'une psychanalyse finie, achevée, ayant réussi à produire un homopsychoanalyticus au-dessus de la mêlée des pauvres névrosés.

(...)